

2024-09-12

A qui de droit

À titre personnel de citoyen de la ville de Rouyn-Noranda depuis bientôt dix ans, je tenais à mentionner mon support pour le projet de Falco. Bien que le développement minier apporte toujours un certain lot d'inconfort parmi les populations avoisinante, le projet de Falco me semble particulièrement bien planifié pour permettre une bonne cohabitation avec le milieu.

L'expropriation de la zone tampon du quartier Sacré-Cœur permettra également de diminuer fortement les inconvénients liés à la poussière, la pollution visuelle, les sautages et autres conséquences de la proximité d'une mine active.

Sans nécessairement donner un appui inconditionnel à l'équipe de Falco, il me semble prudent de permettre l'avancement des travaux tant que l'entreprise continue de travailler main dans la main avec les acteurs locaux et à montrer patte blanche.

Le développement économique de la région passe beaucoup par le secteur minier et malgré le fait qu'il existe un risque coté environnemental, il me semble évident que Falco est un projet à très faible impact comparativement à d'autres projets qui ont eu lieu précédemment, tel que la mine Canadian Malartic.

Malheureusement, l'entreprise est victime de son association indirecte avec la fonderie Horne et le projet semble avoir été retardé pendant plusieurs années pour des raisons de nature politique indépendante d'une mesure juste et scientifiquement valable des impacts de Falco dissocié des travaux en cours lié aux émissions de Glencore.

Je demande donc au comité d'évaluation de faire une évaluation juste et non-partisane du projet indépendamment des travaux en cours de la fonderie, et ce pour permettre d'avoir un vrai portrait de la situation.

Frédéric Marcotte, citoyen de Rouyn.